

GAZ DE SCHISTE : L'ETUDE QUEBECOISE QUI ECLATE LA BULLE

Un impact climatique élevé, une forte hausse des émissions de GES, un rendement énergétique très faible, une quantité démesurée d'eaux usées à épurer, des risques pour la santé publique, un impact négatif sur les budgets publics, trois chercheurs québécois viennent de publier une étude dénonçant l'absence de justification du choix énergétique du gaz de schiste.

« *Ce choix énergétique n'est pas justifiable dans une perspective de lutte aux changements climatiques ni d'indépendance énergétique* ». C'est ce qu'explique le préambule d'une note publiée le 17 février à Montréal, au Québec, au sujet de l'exploitation du gaz de schiste par trois chercheurs de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).



Laura Handal, Bertrand Schepper et Patrick Hébert les trois chercheurs auteurs de la note de l'Iris.©DR

Cette structure indépendante et pluridisciplinaire a pour principale mission de produire des recherches sur les grands enjeux socio-économiques et de proposer ses services aux organisations communautaires, écologistes et syndicales du Québec. Cette note, a été réalisée par Laura Handal (qui s'est occupée de la partie liée au GES et à l'indépendance énergétique), Bertrand Schepper (pour l'impact économique et la fiscalité) et Patrick Hébert (pour les enjeux liés à l'eau). Des conclusions tirées certes à partir du contexte québécois, mais qui sont sans doute à méditer en Europe et en France où les campagnes d'exploration ne font que commencer et où la course que se livrent les compagnies pétrolières n'est pas sans rappeler la bulle Internet de la fin des années 90.

Un impact climatique proche de celui du charbon

Première conclusion si la combustion du gaz naturel émet moins de gaz à effet de serre que le charbon et le pétrole, cet avantage relatif est beaucoup moins intéressant dès lors qu'il s'agit du gaz de schiste en raison notamment de la libération de grandes quantités de méthane dans l'atmosphère lors de l'extraction par fracturation hydraulique. Le bilan est beaucoup plus lourd si l'on observe le cycle de vie global de la filière. Il est « *sur une période de 100 ans, 25 fois plus dommageable en matière de réchauffement planétaire que le CO2 issu de la combustion (du gaz - NDLR), et 72 fois plus dommageable sur 20 ans* ». Au final disent-ils « *l'impact climatique global du gaz de schiste pourrait être bien plus prononcé que celui du charbon et du diesel* ».

Une hausse des GES équivalente aux objectifs de réduction du pays

La quantité de GES émise serait en moyenne annuelle de 4,1 millions de tonnes d'équivalent CO2, ce qui représenterait une hausse de 5% des émissions actuelles du pays. « *Le gouvernement du Québec s'est donné pour objectif sur la période 2008-2012 de réduire ses émissions de GES de 6 % en regard des niveaux de 1990* » rappellent-ils avant d'examiner « *le caractère énergivore de la production de gaz de schiste* ».

Un rendement rompant avec le modèle économique de la filière

Ils ont en effet tenté d'évaluer le Rendement énergétique sur investissement du gaz de schiste. Le REI est le ratio que l'on peut établir entre l'énergie produite et l'énergie consommée pour l'exploration, la production et la distribution de cette énergie. Au plus le ratio est bas, au plus le coût énergétique est élevé. Or, s'agissant du gaz de schiste, le REI serait selon les chercheurs du même ordre que ceux constatés pour l'extraction des sables bitumeux qui varie de 4 pour 1 à 1 pour 1, voire de l'huile de schiste compris entre 2 pour 1 et 1 pour 1. En d'autres termes, le coût pourrait être bien trop élevé au regard des exigences de viabilité des entreprises, le ratio minimum étant évalué à 3 pour 1. L'étude donne des éléments de comparaison, par exemple le REI du gaz naturel et du pétrole conventionnels étaient de 15 pour 1 aux Etats-Unis en 2006.

Des besoins démesurés en stations d'épuration

Les chercheurs qui mettent également en cause l'argument selon lequel l'exploitation du gaz de schiste permettrait d'assurer l'indépendance énergétique du Québec, s'intéressent aussi « *au fardeau financier que devront assumer les municipalités en installations supplémentaires de traitement des eaux usées produites par le secteur gazier* » en raison de l'utilisation d'additifs chimiques dans les opérations de fracturation hydraulique. Ils estiment qu'à l'échelle de leur Etat, il faudrait à terme décontaminer un total de 23,8 millions de litres d'eau par jour alors que la capacité des installations existantes sur les zones concernées est de 1,4 millions de litres d'eau par jour...

Un impact négatif sur les budgets publics

La note de l'IRIS souligne encore les dangers pour la santé publique en cas de contamination des réseaux d'eau. Enfin, le rapport analyse également l'impact sur les budgets publics de la mise en œuvre de la politique d'exploitation du gaz de schiste. Les recettes fiscales générées par les activités gazières seraient très loin de couvrir l'ensemble des dépenses publiques nécessaires à la construction de stations d'épuration, à la mise au gabarit des réseaux routiers ou encore au système de crédit d'impôt dont peut bénéficier la filière. Le déficit pour les pouvoirs publics serait de 50 M\$ canadiens (36,5 M€) par an. « *Contrairement à ce que prétendent les promoteurs de l'industrie du gaz de schiste, l'ensemble des coûts environnementaux, énergétiques et financiers actuels et futurs de cette industrie dépasseront largement les maigres bénéfices qu'en tirera la population du Québec* » concluent-ils.

Pierre Magonetto